

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2018

La Réunion, le 12 octobre 2018 – 8h30 (heure de Paris)

- **Un contexte de prix de vente pour la légine et le thon brut moins favorable qu'au 1<sup>er</sup> semestre 2017 amplifié par un impact négatif de change**
- **Une efficacité opérationnelle en amélioration, des coûts maîtrisés et la poursuite de la baisse de l'endettement**
- **Des perspectives à court, moyen et long terme encourageantes**

« Comme annoncé lors de la publication des résultats de l'exercice 2017, certains paramètres auxquels nos activités sont exposées ont été moins favorables lors du 1<sup>er</sup> semestre 2018 :

- *Baisse des prix du thon brut, particulièrement du listao, en raison de pêches abondantes de cette espèce principalement dans l'Océan Pacifique.*
- *Baisse de la parité euro/dollar (de l'ordre de 12% par rapport au S1 2017) défavorable pour nos ventes australes et de thon en Asie.*
- *Hausse du coût du gasoil.*

*Néanmoins, la mise en place de quotas du thon Albacore en 2017, associée aux mesures d'encadrement de la pêche thonière dans les autres océans, offrent des perspectives encourageantes pour l'avenir à court et moyen terme.*

*La bonne résistance du prix du thon Albacore en Océan Indien en est un bon indicateur. Un prix qui est par ailleurs soutenu par l'augmentation de la part de nos ventes de thon brut qualité premium.*

*A plus long terme, la demande croissante de poisson sauvage 100% naturel, bénéficiant d'une gestion stricte et maîtrisée de la ressource, donne des perspectives positives pour SAPMER et ses partenaires.*

*Par ailleurs, fidèle à son esprit pionnier, Sapmer continue d'innover afin de valoriser de mieux en mieux les poissons et crustacés d'exception que nous pêchons en Océan Indien et dans les mers Australes. Avec comme objectif de communiquer notre passion pour la mer et nous rapprocher toujours plus de nos clients, de leurs goûts et de leurs aspirations », commente Adrien de Chomereau, Directeur Général.*

## Résultats consolidés (1<sup>er</sup> janvier – 30 juin)

Les comptes semestriels ne font pas l'objet de procédures d'audit ni d'examen limité.

En millions d'euros – IFRS	S1 2018	S1 2017
Chiffre d'affaires	90,2	88,4
Excédent Brut d'Exploitation	11,0	18,1
Résultat opérationnel	6,7	15,8
Résultat financier	(0,8)	(3,1)
Résultat avant impôt	5,9	12,8
Impôt	(0,9)	(2,1)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	(0,1)	(0,1)
Résultat net part du Groupe	4,9	10,6

### Chiffre d'affaires

L'activité pêche, comprenant la pêche australe et les ventes de thon brut, représente 90% du chiffre d'affaires total et est en croissance de +3%.

En dépit d'une débarque supplémentaire de légine par rapport au S1 2017, le chiffre d'affaires de cette pêche n'est en augmentation que de 5% en raison d'une parité euro/dollar défavorable et d'une baisse des prix de vente en devise.

Le chiffre d'affaires de la pêche thon est en légère croissance (+3%), grâce à une augmentation du volume de thon vendu en brut.

Le chiffre d'affaires de la langouste est quant à lui en baisse (-3%), mais le chiffre d'affaires annuel de cette pêche dont une grande majorité a été réalisée lors du premier semestre, est attendu en légère hausse par rapport à 2017.

Le chiffre d'affaires de l'activité valorisation à 9,2 M€, est en baisse de 6%, en raison d'une baisse des volumes produits, suite à la mise en œuvre des quotas d'Albacore mi 2017. Toutefois, l'amélioration continue de la sélection de la matière première et de la qualité de nos produits premium a conduit à une augmentation des prix de vente de 4% par rapport au S1 2017.

## Rentabilité opérationnelle

La baisse de l'EBE provient essentiellement de la variation de stocks, de la diminution des prix et dans une moindre mesure d'une légère augmentation des coûts opérationnels, qui restent maîtrisés et telle que budgétée (+2,9%).

La variation de stocks enregistrée au 1<sup>er</sup> semestre 2018 est de -3,7 M€ contre +3,2 M€ au S1 2017, soit une différence de 6,9 M€ compte tenu d'une débarque de légine décalée au S1 2018 et de rendements de pêche particulièrement favorables en décembre 2017 qui avaient conduit à un niveau de stock plus élevé en fin d'année 2017.

Le résultat opérationnel du premier semestre s'établit à 6,7 M€ contre 15,8 M€ l'année dernière. Le S1 2017 avait bénéficié d'une reprise de provision exceptionnelle de 1,8 M€, alors qu'aucune reprise n'est à signaler lors du S1 2018.

Le résultat financier est en forte amélioration par rapport au S1 2017 grâce à la réduction de l'endettement financier et à quelques gains de change, contrairement au 1<sup>er</sup> semestre de l'année dernière qui avait pâti de pertes de change importantes.

Après la prise en compte des impôts sur les bénéfices, la société génère un résultat net de 4,9 M€.

## Structure financière

Les capitaux propres s'établissent à 74,9 M€ et la dette financière nette diminue à 66,9 M€.

## Perspectives

L'annonce en cours d'année 2017 de la mise en place des quotas en océan Indien avait conduit un certain nombre de thoniers Sapmer à ralentir significativement leur pêche au second semestre afin de pouvoir pêcher toute l'année conformément à la stratégie du Groupe. Depuis le début de l'année 2018, les thoniers ont consommé linéairement leurs quotas, les pêches sont donc attendues en hausse par rapport au deuxième semestre 2017. Les prix du thon brut et notamment du listao, bas au premier semestre, pourraient eux aussi s'apprécier.

Dans le cadre de sa politique de diversification et de valorisation de ses pêches en Océan Indien et dans les eaux australes, Sapmer a inauguré en juin sa première poissonnerie fine dans l'Hexagone, un an après l'ouverture de sa toute première poissonnerie fine à la Réunion. « Les Comptoirs Sapmer » sont installés à Concarneau, dans un ancien atelier de marée. L'objectif est de développer une offre en circuit court, sans intermédiaire, directement du pêcheur au consommateur, avec des produits sauvages de première qualité, 100% naturels et issus d'une pêche responsable et durable. C'est ainsi une grande première de pouvoir proposer, en vente directe, des produits comme la légine ou la langouste australe en Bretagne.

---

## À propos de SAPMER – [www.sapmer.fr](http://www.sapmer.fr)

SAPMER est l'armement réunionnais pionnier de la grande pêche dans les eaux des Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF) au départ de l'île de la Réunion. Créée en 1947, SAPMER exploite une flotte de quatre palangriers congélateurs pour la pêche à la légine, un caseyeur congélateur pour la pêche à la langouste et neuf thoniers senneurs surgélateurs (surgélation à bord à -40°C) pour la pêche au thon tropical (Albacore et Listao) dans l'Océan Indien.

SAPMER est engagé dans une démarche de pêche responsable et durable avec l'adhésion pour ses activités thonières aux programmes Dolphin Safe, Sustainable Indian Ocean Tuna Initiative (FIP SIOTI), ISSF Proactive Vessel Register (PVR) et la certification Friends of the Sea FAD Free. Certification MSC au titre de sa pêcherie Légine à Kerguelen et à Crozet (SARPC).

Positionnée sur des activités de niches à fortes valeurs, SAPMER segmente ses activités en deux catégories :

- Une activité de Pêcherie qui comprend les ventes de légines et de langoustes australes pêchées dans les mers Australes (Zones économiques des Terres Australes et Antarctiques Françaises) et les ventes de thon brut (Albacore et Listao) pêché en océan Indien.
- Une activité de Traitement & valorisation (longes sashimi, steaks, cubes, produits appertisés...) de produits halieutiques.

SAPMER est cotée sur Alternext Paris - Code ISIN FR0010776617 – ALMER

**Contacts** - Service Communication – T : 0262 42 55 01 – [communication@sapmer.com](mailto:communication@sapmer.com)